



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL COMPOSÉ DES COMMUNES DE CLICHY-SOUS-BOIS, COUBRON, GAGNY, GOURNAY-SUR-MARNE, LE RAINCY, LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, LIVRY-GARGAN, MONFERMEIL, NEUILLY-PLAISANCE, NEUILLY-SUR-MARNE, NOISY-LE-GRAND, ROSNY-SOUS-BOIS, VAUJOURS, VILLEMOMBLE

DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION D'UN VEHICULE

Administration Générale - Décision 2017-122

Le Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CT2016/01/26-01 en date du 26 janvier 2016 par laquelle le Conseil de territoire donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Vu la proposition de contrat de location d'un véhicule de la **Société Des Garages de Chelles** située 191 avenue du Gendarme Castermant – 77500 Chelles,

Considérant que ce contrat a pour objet d'assurer la location, la maintenance et l'assurance du véhicule,

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le présent contrat avec la **Société Des Garages de Chelles**.

Article 2 : Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 mois à compter de sa signature, pour un montant mensuel de **438,33 € HT soit 526 €/TTC**

Article 3 : Le règlement s'effectuera auprès du garage RUHEN situé 15 allée Devillette 93390 Clichy-sous-Bois.

Article 4 : Compte-rendu de la présente décision sera fait lors du prochain Conseil du Territoire

Article 5 : Un exemplaire de la présente décision sera relié au registre des Délibérations.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis
- Madame le Trésorier Principal de Montfermeil
- Monsieur le Directeur général des services

Fait à Clichy-sous-Bois, le

20 NOV. 2017

Le Président,

Michel TEULET

Le Directeur Général des Services,
par délégation du Président, certifie
le caractère exécutoire du présent
acte reçu en Préfecture le

Affiché - Notifié le 20 NOV. 2017

Le Directeur Général des Services
Guillaume CLÉDIÈRE

